Contrat de Propriete

Objet : Le proprietaire, Sami ben salah , detient la pleine propriete du terrain situe a ariana.

Duree: La propriete est acquise de facon permanente a partir du 27/02/2022.

Depot de garantie : Aucun depot de garantie n'est requis.

Obligations du proprietaire : Assurer l'entretien et la maintenance du terrain, respecter les lois et

reglementations locales concernant le terrain.

Resiliation : Non applicable. Fait a Tunis, le 20/02/2022.

Signature du proprietaire :